

Etablissement de ...	<b>PROCEDURE D'UTILISATION DE LA FICHE DE SIGNALEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES (FSEI)</b>	Date d'élaboration : 20 avril 2006  Date de mise en œuvre :
----------------------	--	--

## 1) But et Objet

Cette procédure décrit les modalités, circonstances d'utilisation, circuits ascendants et descendants à respecter dans le cadre de la mise en œuvre de la fiche de signalement des événements indésirables.

## 2) Domaine d'application

Cette procédure concerne tous les établissements et services

## 3) Terminologie

**Événement indésirable** : événement entraînant un risque physique ou psychologique pour les usagers, le personnel et tout intervenant ou visiteurs extérieurs.

**Risque** : situation non souhaitée ayant des conséquences négatives résultant de la survenue d'un ou plusieurs événements dont la fréquence est incertaine.

## 4) Exigences à appliquer

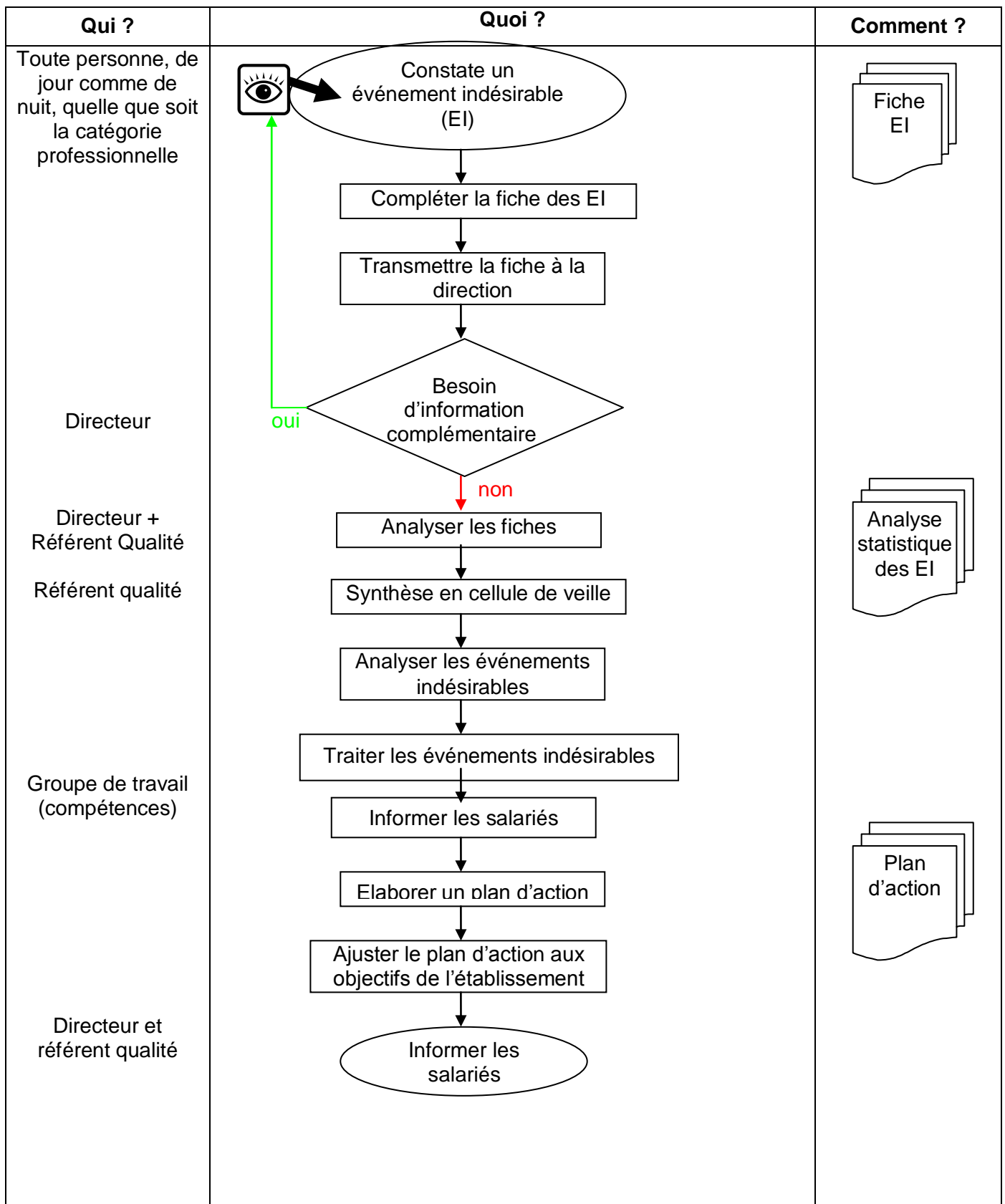
Formation Gestion des Risques

Réglementation sur le document unique d'évaluation des risques professionnels.

## 5) Actions et Méthodes

QUI	QUOI	QUAND	COMMENT
Responsable de structure et Référent Qualité	Communication – Information des personnels	<b><u>A définir</u></b> (avant la mise en circulation des FSEI)	<b><u>A définir par l'établissement : réunion, notes de service...</u></b>
?	Impression des FSEI.	A tout moment	Attention : chaque FSEI soit contenir, au dos, le schéma du circuit (cf ci-dessous).
Référent Qualité	Mise à disposition des fiches de signalement d'événements indésirables.	A tout moment	<b><u>Définir le(s) lieu(x), le(s) support(s) (banettes...)</u></b>
Responsable de structure et Référent qualité	Analyse des fiches d'événements indésirables	Une fois par trimestre	<b><u>Analyse statistique des fiches collectées.</u></b>

Le schéma ci-dessous définit le circuit à respecter par toute personne souhaitant compléter une fiche de signalement des événements indésirables.



## 6) Evaluation

La procédure concernant les fiches de signalement des événements indésirables sera évaluée six mois après sa mise en œuvre. L'évaluation portera sur son application et sur le fonctionnement de la FSEI. Cette évaluation donnera éventuellement lieu à des ajustements. Les indicateurs utilisés porteront par exemple sur le nombre de fiches relevées.